

Formulaire de recensement des projets pour l'année de la physique

Le CNRS, la Société Française de Physique, le Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse, le CEA et France Universités ont lancé l'Année de la Physique qui se déroulera de septembre 2023 à juillet 2024. Cette année thématique sera l'occasion pour les instigateurs du projet et les partenaires qui les ont rejoints de mettre en place des actions de communication et de culture scientifique auprès d'un public large.

Les partenaires de l'année de la physique souhaitent encourager et mettre en valeur toutes les actions, petites ou grandes autour de la physique et à destination du public scolaire ou du grand public tout au long de l'année 2023-2024.

Dans cette optique, une procédure de labellisation est lancée, qui restera ouverte durant toute l'Année de la physique. Les projets labellisés bénéficieront d'une visibilité nationale grâce au site web de l'année de la physique développé par le CNRS qui sera disponible au printemps 2023. La labellisation permettra également l'accès au kit com élaboré par la Direction de la Communication du CNRS (logo, charte graphique...).

Tous les projets qui sont liés à la physique sont éligibles à la labellisation, qu'il s'agisse de projets récurrents (comme par exemple des scientifiques se rendant habituellement dans les établissements scolaires pour des conférences de physique) ou de projets spécifiquement mis en place pour cette année de la physique.

Pour pouvoir faire remonter les projets labellisés « Année de la physique » qui seront mis en avant sur le site, vous trouverez ci-joint un fichier Excel à remplir et renvoyer. Toutes les informations qui y sont demandées permettront de mettre en avant les projets sur le site de l'Année de la physique et seront disponibles sur celui-ci. À ce formulaire devra être jointe une (ou plusieurs) image d'illustration par projet, qui servira à illustrer l'action sur la page dédiée. Une description plus longue peut aussi être fournie en annexe plutôt que dans la colonne dédiée (préciser alors le nom du fichier).

INDICATIONS

**Les étoiles indiquent les éléments à remplir obligatoirement*

°Les ronds indiquent les questions avec un nombre limité de réponses possibles. La case à remplir propose alors un menu déroulant.

○ **Projet labellisé :**

- **Titre du projet*** : nom de l'événement ou de la ressource.
- **Public cible prioritaire*°** : à qui s'adresse le projet en premier lieu ?
- **Autres publics cibles** : quels sont les autres publics concernés par le projet (Élèves de primaire, Collégiens, Lycéens, Étudiants, Enseignants, Grand Public) ?

- **Format principal*°** : Forme que prend principalement le projet, que ce soit un événement ou la mise à disposition d'une ressource (exposition, spectacle, conférence, médiation face public, visite de laboratoire, kit pédagogique, ouvrage, vidéo, podcast, photo, article, autre).
- **Autres formats proposés** : Autres formats utilisés pour le projet, que ce soit un événement ou la mise à disposition d'une ressource
- **Présentiel*°** : Est-ce que le projet prend la forme d'un événement en présence du public ?
- **Support matériel*°** : Est-ce que le projet met à disposition des ressources matérielles ?
- **Support numérique*°** : Est-ce que le projet met à disposition des ressources numériques ?
- **Résumé de l'action (300 caractères max)*** : Présentation très courte du projet, qui servira de chapô sur la page du projet sur le site.
- **Contact organisation** :
 - **Porteur/porteuse du projet*** : Nom du collectif ou de la personne en charge du projet (Unité, équipe, laboratoire, chercheur ou chercheuse, commission, section...)
 - **Organisme de rattachement*** : Nom de l'organisme partenaire ayant labellisé le projet
 - **Mail contact*** : Moyen pour le public de contacter l'organisateur pour obtenir plus d'information sur le projet
 - **Téléphone** : Moyen pour le public de contacter l'organisateur pour obtenir plus d'information sur le projet
 - **Site internet** : Site où le public peut obtenir plus d'information sur le projet.
- **Informations pratiques**
 - **Emplacement*** : lieu où se déroulera l'événement, où sera disponible le dispositif matériel ou URL où seront accessibles les ressources numériques
 - **Événement récurrent°** : L'événement sera-t-il récurrent ou sera occasionnel
 - **Date début*** : Date de début de l'événement ou de mise à disposition des ressources (format : jour/mois/année).
 - **Heure début*** : Heure de début de l'événement ou de mise à disposition des ressources (0h00 si non pertinent)

- **Date de fin** : Date de fin de l'événement (Si celui-ci se déroule sur 1j, mettre la même date que pour le début)
- **Heure fin** : Heure de fin de l'événement
- **Inscription***° : Préciser si une inscription est possible/obligatoire
- **Lien d'inscription** : Le cas échéant, préciser où s'inscrire
- **Publics empêchés*** : L'action est-elle inadaptée à certains publics (malentendants, malvoyants, PMR, etc.) ? et si oui, lesquels ?
- **Description complète du projet**
 - **Nom du fichier image** : Fournir en annexe une (ou plusieurs) image d'illustration qui servira à illustrer l'action sur le site internet du CNRS pour l'Année de la physique (image, logo, etc.) en haute définition (72 dpi minimum).
 - **Crédit image*** : Préciser le crédit de l'image (nom de l'auteur de la photo et année).
 - **Détails du projet*** : Description détaillée de l'action envisagée. Celle-ci sera utilisée sur le site pour présenter l'événement. Elle peut être fournie en annexe plutôt que dans la colonne dédiée (y préciser alors le nom du fichier)

Afin de limiter les envois de fichier, une fréquence hebdomadaire (si des projets sont labellisés sur cette période) de remontée des informations est à privilégier. Cette fréquence peut être allongée si peu de projets sont remontés. Si nécessaire, il sera toujours possible de faire exceptionnellement une remontée en avance sur le calendrier prévu.

Contact :

INP Communication <inp.com@cnrs.fr>

Les projets labellisés par les partenaires seront mis en ligne par Vincent Planchenault, chargé de communication à l'INP : 01 44 96 53 45